

**LYCEE PROFESSIONNEL
EUGENE DECOMBLE**

47, avenue Ashton Under Lyne

52000 CHAUMONT

MARCHE PUBLIC

APPEL D'OFFRE OUVERT

ACTE D'ENGAGEMENT

PRESTATION D'HEBERGEMENT ET D'ACTIVITE

NOM DU CANDIDAT :

CONSULTATION 2026

ACTE D'ENGAGEMENT

Pouvoir adjudicateur	LYCEE PROFESSIONNEL Eugène DECOMBLE 47, avenue Ashton Under Lyne 52000 CHAUMONT
Représenté par	Monsieur Olivier PETITFOUR, Proviseur du lycée Eugène DECOMBLE
Comptable assignataire des paiements	Agence comptable du Lycée Charles de Gaulle 52000 CHAUMONT

ARTICLE 1 - CONTRACTANT

Je soussigné(e),

Agissant au nom et pour le compte de : _____
dont le Siège Social est à : _____
immatriculée à l'INSEE sous le numéro : _____
numéro d'Identité d'Etablissement SIRET : _____
Code d'Activité Economique Principale (APE) : _____
Numéro d'inscription au Registre du Commerce : _____
Numéro de téléphone : _____

Après avoir pris connaissance du Règlement de Consultation valant Cahier des Clauses Particulières,

Et après avoir établi les déclarations prévues au Code de la commande publique,

M'ENGAGE SANS RESERVE, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées, objet du marché, au prix ci-dessous, dans les conditions définies :
Voir devis voyageur

Mon offre me lie pour la durée de validité des offres indiquée dans la lettre de consultation soit 120 jours.

ARTICLE 2 - PRESTATIONS

Le descriptif des besoins est fixé au règlement de la consultation valant Cahier des clauses particulières.

Le titulaire précisera dans son devis le détail des prestations proposées.

ARTICLE 3 - PRIX

Les prix proposés par le titulaire sont à détailler dans le devis.

Les prix s'entendent aux conditions économiques de juillet 2026 et sont valables pour 120 jours.

ARTICLE 4 – CONDITIONS DE PAIEMENT

Le délai global de paiement des sommes dues est fixé à 30 jours sauf en cas de litige.
Aucune retenue de garantie ne sera appliquée.

La facture devra être obligatoirement déposée sur le portail Chorus Pro.

La facture devra comporter, outre les mentions légales, le montant hors taxe, le taux et le montant de la TVA, le montant TTC, ainsi que le RIB sur lequel devra être versé le règlement.
Le règlement s'effectuera par virement administratif, après service fait.

ARTICLE 5 – DECLARATION DU CANDIDAT

Le candidat devra fournir :

- Une attestation de régularité fiscale datant de moins de 3 mois,
- Une attestation de régularité sociale émise par l'URSSAF ou le cas échéant par la MSA,
- Un extrait K-bis,
- Une attestation relative à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés délivrée par l'AGEFIPH.

ARTICLE 6 – PAIEMENT

La personne publique se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit :

- du compte ouvert à l'organisme bancaire : _____
- à : _____
- au nom de : _____
- sous le numéro : _____
- code banque : _____
- code guichet : _____
- clé : _____

Fait à _____, le __/__/____/

Mention manuscrite « lu et approuvé »

Signature du candidat :

ARTICLE 7 – ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LA PERSONNE PUBLIQUE

Est acceptée l'offre pour valoir engagement. Voir devis voyageur

A Chaumont le, __/__/____/

Le Proviseur du lycée Eugène DECOMBLE,
Olivier PETITFOUR.